



MEMBRE DE

USPC
Université Sorbonne
Paris Cité



GDRI

Créativité et innovation en action motrice. Quels enjeux pour l'éducation, la santé & la performance ?

27, 28 et 29 juin 2018

Université Paris Descartes – Sorbonne Paris Cité

La créativité est à la source même de la culture. En effet, l'être humain a toujours démontré sa faculté d'adaptation aux contraintes de l'environnement physique et humain qui l'entoure (Grassé, 1973 ; Susanne, Rebato, Chiarelli, 2003). Imaginer, inventer, construire et même co-construire, découvrir des solutions originales ou questionner l'existant deviennent, dans ce monde marqué du sceau de l'incertitude et des transformations rapides, des impératifs identitaires et sociaux (Lubart, Mouchiroud, Tordjman, Zenasni, 2015). Les jeux, les sports, et les pratiques corporelles d'une manière générale, sont de formidables laboratoires *in vivo* pour interroger l'exercice de la créativité. Cette dernière infuse l'ensemble de l'univers ludosportif : les institutions et les organisations se transforment ; les acteurs co-construisent des réponses originales ; le pratiquant nous gratifie d'un geste inédit. Les innovations, entendues comme produits valorisés ou valorisables issus de la créativité, foisonnent, qu'elles soient individuelles, relationnelles, organisationnelles ou matérielles. Ce congrès se propose de décrire et de mieux comprendre les mécanismes de la créativité dans les activités corporelles à visée éducative, sanitaire ou de performance.

Axe 1 : Créativité, innovation et éducation

Le système éducatif requiert aujourd'hui d'apprendre aux élèves à penser et à agir différemment, à travailler sur des projets collaboratifs de façon créative et à mettre en œuvre leurs idées innovantes sous forme de productions. L'éducation physique, définie comme une « pédagogie des conduites motrices » (Parlebas, 1967 ; 1999), se révèle être une pratique privilégiée pour participer à cette ambition, par exemple en développant l'adaptabilité motrice des élèves. Dans cet axe, les mécanismes créatifs et leurs résultats seront envisagés sous quatre angles complémentaires : 1) Celui des **lieux éducatifs** tout d'abord. L'école, les centres de vacances ou de loisirs, ou bien encore le secteur fédéral sont des espaces dans lesquels les processus de la créativité se font jour ; 2) Celui des **acteurs éducatifs** ensuite. L'intervenant, ainsi que les individus auxquels il s'adresse, sont des centres de créativité et d'innovation potentiels ; 3) Celui des **pratiques éducatives**, encore, qui évoluent, se transforment, voire naissent selon des lignes de force qu'il convient de cerner ; 4) Celui des **finalités**, enfin, qui, de l'apprentissage à la formation, traversent et orientent l'éducation.

Axe 2 : Créativité et santé

La créativité est reconnue comme un attribut essentiel de l'espèce humaine. À cet égard, l'acte créatif peut être vecteur de bien-être psychologique, relationnel et/ou social et se veut *de facto* profondément arrimé à la notion de santé. On sait les rapports qu'entretiennent l'activité physique et la santé biologique. Mais les pratiques corporelles, les jeux et les sports activent aussi d'autres dimensions du bien-être. Dans ce cadre élargi, l'articulation entre santé et créativité peut être interrogée à trois niveaux : 1) **Une problématique individuelle** : on peut s'engager à tout âge de la vie dans des situations motrices créatives. Il convient sans doute d'en questionner les motifs. Cette problématique individuelle interroge également la manière dont les personnes en situation de handicap et/ou de dépendance déploient des stratégies créatives dans leurs pratiques corporelles ; 2) **Une problématique situationnelle** : ici, nous pouvons comparer les pratiques créatives et mesurer leurs influences respectives sur les différentes formes de bien-être ; 3) **Une problématique culturelle** : Comment les liens entre les pratiques créatives et la santé se tissent-ils selon les aires culturelles ? Quels aspects du bien-être privilégie-t-on ou sacrifie-t-on dans les manières de s'investir corporellement selon les cultures ?

Axe 3 : Innovation et performance

La performance sportive évolue notamment par les innovations qui se jouent dans le jeu. Innovations réglementaires, techniques, tactiques, matérielles. Mais le sport conduit également à l'uniformisation des comportements afin de garantir la sécurité ou d'assurer l'égalité des chances (Elias et Dunning, 1994 ; Collard, 2004). Le sport, c'est aussi parfois renoncer à certaines innovations. Alors, comment ces processus contradictoires coexistent-ils ? Il s'agira, dans cet axe, de rendre compte des mécanismes de créativité ou d'inhibition motrices - qu'ils soient liés aux nouvelles technologies, aux méthodes de *coaching*, de management ou aux accomplissements moteurs (techniques sportives, intelligence collective) - pour tous les publics en quête de performance (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, etc.).

La soumission des résumés en vue d'une communication orale ou affichée (poster) se fait directement sur le site du congrès à l'adresse suivante : www.aipram2018.com

Dates à retenir

La date limite de soumission est fixée au **mercredi 28 février 2018**.

L'expertise réalisée par le comité scientifique sera rendue au plus tard le **31 mars 2018**.

L'inscription se fera directement sur le site **du mardi 3 avril au vendredi 4 mai 2018**.

Consignes de soumission en vue d'une communication orale

Le résumé soumis en vue d'une communication orale devra comprendre au minimum 1000 mots et au maximum 1500 mots. Il sera rédigé en français, en anglais ou en espagnol. Il devra être au format A4 et rédigé sans notes de bas de page, avec la police Times New Roman, taille 12 et en interligne 1,5. Les auteurs sont invités à ajouter 4-5 mots clés et une bibliographie sommaire. Les communications orales sont fixées à 15 minutes auxquelles s'ajoutent 5 minutes d'échanges avec les auditeurs.

Consignes de soumission en vue d'une communication affichée (poster)

Le résumé soumis en vue d'une communication affichée respecte les mêmes règles que celles d'une communication orale. Néanmoins, vous devrez préciser en tête de votre document que vous souhaitez présenter un poster. Une session sera dédiée à ces présentations au cours du congrès. Les posters devront être réalisés au format A0 (841 x 1189 mm) et l'orientation de la page sera en *portrait*. Il faut veiller à adapter la taille de police pour que le poster soit lisible à une distance de 1,5 à 2 mètres.

Frais d'inscription

Catégorie 1 (Enseignant-chercheur / Senior) : 100 euros.

Catégorie 2 (Étudiants) : 50 euros.

Ces frais d'inscriptions au congrès comprennent :

- L'accès aux différentes animations organisées autour du congrès ;
- Le livret des résumés des conférences et des communications ;
- Le programme scientifique du 27 au 29 juin 2018 ;
- Les pauses café pour la durée du congrès ;
- Les repas du midi (27 et 28 mai 2018) à l'UFR STAPS Paris Descartes.

Il est en outre possible de participer au repas de gala du congrès qui aura lieu le **jeudi 28 juin 2018** au tarif de **30 euros**.

Les réservations pour l'hébergement sont réalisées directement par les participants. Vous trouverez les hôtels partenaires sur le site du congrès.

Pour toute information complémentaire, connectez-vous au site officiel du congrès : www.aipram2018.com ou contactez-nous à l'adresse contact@aipram2018.com

Nous vous remercions par avance pour vos soumissions et nous nous réjouissons de vous accueillir à Paris du 27 au 29 juin prochain.

Les organisateurs du congrès de l'AIPRAM 2018,
Alexandre Obœuf & Jonathan Collard